

## Contrat Territorial des Sources de la Dordogne Sancy Artense



Bulletin d'information du volet agro-environnemental n°3 - Avril 2019

### Sommaire

- Les actions de fin 2018.
  - | Journée gestion et aménagement des Zones humides.
  - | Journée gestion des matières organiques.
  - | Journée démonstration de matériel d'épandage.
- Le programme de début 2019.
  - | Gestion des cours d'eau - 16 mai 2019 à Saint Sauves d'Auvergne.
  - | Etude gestion de la ripisylve.
- DOSSIER : Médecines alternatives.
- D'autres infos.
  - | La Cellule d'Assistance Technique ZH.
  - | Inventaire Zone humides Bassin de la Tialle.
  - | Bio 63.
  - | Les travaux en cours d'eau.
- Évènements début 2019.

### Contacts

Animateur du volet agroenvironnemental du Contrat Territorial des Sources de la Dordogne Sancy Artense

**Romain Guilloret : 04 73 65 92 69**  
**06 42 41 38 39**

Animateur du Territoire Artense Cézallier Sancy  
**Joël Leduc : 04 73 79 58 72**

Animateur du Territoire Dômes Hautes Combrailles  
**Alexandre Lefèvre : 04 73 65 92 69**

Elus Chambre responsables des Territoires  
Dômes Hautes Combrailles  
Artense Cézallier Sancy

Elu Chambre responsable du suivi des Contrats  
Territoriaux  
**Bertrand Nicolas**

## EDITO

**La bonne mobilisation observée lors des manifestations organisées en 2018 nous encourage à poursuivre l'investissement de la Chambre d'agriculture et de ses partenaires et à renouveler des actions collectives similaires.**

De telles journées sont l'occasion de capitaliser en construisant des supports destinés à vous orienter dans vos choix.

**En 2019, l'accent est mis sur l'eau.** Plusieurs journées seront ainsi organisées autour de la gestion, des bords de cours d'eau et de la végétation des bords de rivière (ripisylve) ainsi que de la ressource en eau.

Gérer le quantitatif devient indispensable et le stockage de l'eau « qui tombe du ciel » ou « qui ne fait que passer dans les rivières l'hiver » devient une nécessité pour les zones d'élevage.

Quantitativement, la gestion de l'eau en zone d'élevage passera, comme en zone de culture, par la mise en place de retenues.

Disposer d'un ou de plusieurs points d'eau dans ses parcelles est une richesse aujourd'hui. Par contre, les phénomènes de sécheresse répétitifs font qu'ils disparaissent définitivement ou progressivement dans l'année. Mieux gérer l'eau et penser différemment la disponibilité de l'eau constituent donc aujourd'hui des axes prioritaires de travail afin de préserver une activité économiquement viable dans nos territoires.

*Bertrand NICOLAS*  
Responsable du Pôle Territoires

# Retour sur les actions de fin 2018

## Aménagement et gestion des zones humides ?

**26 septembre 2018**

Cette rencontre, initialement prévue en 2017, s'est déroulée le 26 septembre sur la tourbière de Crespy-Greloux à Bagnols, qui appartient au CEN Auvergne mais qui est exploitée par des agriculteurs.

Les agents du CEN Auvergne ont ainsi pu présenter les différentes installations présentes, les abreuvoirs solaires et le point de franchissement. Ils ont également présenté leur gestion de la ripisylve, avec une mise en défens du cours d'eau.

Enfin les agriculteurs exploitant ces terres ont abordé la gestion du pâturage et de la fauche, en lien avec la convention d'entretien signée avec le CEN Auvergne.

Une trentaine de personnes étaient présentes sur cette journée, ce qui nous montre l'importance accordée par le monde agricole aux questions d'abreuvement du bétail et de gestion des zones humides aujourd'hui.



## Journée gestion des matières organiques

**26 octobre 2018**

Elle a été réalisée le 26 octobre sur la commune de Bagnols.

Nous avons souhaité organiser cette journée en particulier pour les personnes ayant réalisé des analyses de sol, d'effluents ou d'herbe en 2018, mais l'ensemble des agriculteurs étaient conviés. Il s'agissait là de présenter les résultats obtenus après le traitement de toutes les analyses réalisées sur le secteur sur l'année 2018, par notre équipe fourrage. Les éleveurs présents (5 exploitations) ont ainsi pu découvrir les caractéristiques moyennes des sols, des effluents et de l'herbe du territoire.

Cette journée sera reconduite en 2019, en incluant les résultats des analyses réalisées sur cette même année.

Ces campagnes d'analyses et leur restitution en collectif nous semble être un bon point de départ pour entamer une réflexion de la part des agriculteurs sur leurs techniques de fertilisation et engager par la suite des modifications et/ou changement de pratiques.

# ➤ Journée de démonstration de matériel d'épandage et de compostage | 10 octobre 2018

Elle a été réalisée au lieu-dit La Chaille à Tauves, sur une parcelle du GAEC Besson.

Cette journée technique a permis d'aborder les problématiques de dosage d'effluents à l'hectare, de répartition, de qualité des produits ou encore de valeur des produits.



Elle s'est déroulée en trois étapes. Un agent de l'équipe fourrage de la chambre d'agriculture a tout d'abord fait un point sur les différents types d'effluents, leur composition, leur valeur ainsi que leur utilisation. Ensuite un agent de la FDCUMA 63 et un de la CUMA de compostage ont présenté le principe et les intérêts du compostage avant de faire une démonstration en direct sur un tas de fumier récupéré auprès de l'INRA de Laqueuille. Enfin, nous avons réalisé la démonstration en dynamique de 3 matériels d'épandage, 2 épandeurs à fumier (pesée en direct, fond poussoir, hotte de table d'épandage ...) et une tonne à lisier équipée d'un enfouisseur à disques. Les agriculteurs ont ainsi pu découvrir les



avantages des outils de précision sur ce type de matériel, notamment au niveau de la qualité de l'épandage et du dosage hectare.

En parallèle de cette démonstration des étudiants de troisième année d'ingénieur à VetAgro Sup ont réalisé des tests sur un des épandeurs. Ils ont évalué la répartition longitudinale et transversale de l'épandage à l'aide de bacs de récupération de l'effluent, afin d'estimer la dose apportée

à l'hectare et d'observer la répartition sur une surface donnée. Ils ont également calculé la capacité de l'épandeur et réalisé une pesée à vide et une pesée chargée. Une fiche technique sur ces points va être réalisée et sera prochainement à votre disposition.

Cette journée a permis d'accueillir une soixantaine de visiteurs.

# Le programme de début 2019

## ➤ Journée gestion des bords de cours d'eau 16 mai 2019 à St Sauves d'Auvergne

Cette journée ayant bien fonctionné en 2018, mais n'ayant accueilli que des éleveurs du sud du territoire, car positionnée sur cette zone, nous avons décidé de la reconduire mais sur la partie nord du territoire. Différents organismes interviendront :

- La Fédération de la pêche
- La Direction Départementale du Territoire
- L'Agence Française pour la Biodiversité
- Le Parc Naturel Régional de Volcans d'Auvergne
- La communauté de communes Dôme Sancy Artense
- La Chambre d'agriculture 63

Les aspects abordés seront :

- le fonctionnement d'un cours d'eau et son environnement,
- les aspects de continuité écologique, les règles d'épandage,
- la réglementation attenante aux cours d'eaux ainsi que ce qui concerne la gestion de la ripisylve
- les aménagements sur ou en abords de cours d'eau.

Les participants pourront ainsi avoir un large panel d'informations sur la gestion de cours d'eau, fossés ou encore de ripisylve, ce qu'il est possible de faire ou non.

### Rendez-vous

**14 h au lieu-dit les Granges  
à St Sauves d'Auvergne**  
sur le ruisseau de la Ganne

**Pour rappel si vous envisagez des travaux sur un cours d'eau ou un fossé ne prenez pas de risques, prenez contact avec le Service de l'Eau de la DDT avant d'entamer quoi que ce soit !**



## ➤ Étude de la gestion de la ripisylve | stage étudiant IUT (Université Clermont Auvergne)

Les haies, et notamment celles de bord de cours d'eau appelées ripisylves, constituent un élément fondamental non seulement **dans le maintien des berges** (limitation de l'érosion) mais également dans le **piégeage des éléments nutritifs azotés et phosphatés** parvenant jusqu'aux points d'eau.

La première démarche consistera à établir un état des lieux des linéaires existants sur le territoire.

À partir des données collectées, il conviendra ainsi d'analyser la situation en déterminant les caractéristiques et pratiques actuelles de sous-secteurs. Dans un second temps, il s'agira d'enquêter un échantillon d'exploitations agricoles afin de déterminer leurs visions, pratiques et souhaits quant au développement et à la valorisation de la ripisylve.

Entretien, nouvelles plantations, valorisation de copeaux en chauffage ou litière seront autant de sujets qui alimenteront le questionnaire.

Enfin, il sera proposé des solutions pour développer, améliorer ou innover en matière de gestion de la ripisylve tout en conciliant l'intérêt économique et environnemental de l'exploitation dans son territoire.

Un travail de terrain sera assuré sur le ruisseau de la Gagne, sur les communes de Chastreix et de la Tour d'Auvergne. Si vous êtes exploitant aux abords de ce ruisseau, vous serez certainement contacté par notre stagiaire, Lucas POMARAT.

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter (cf page de garde).**

## LES ANTIBIOTIQUES, CE N'EST PAS AUTOMATIQUE.

### La lutte contre l'antibiorésistance, un défi à relever

La recherche a du mal à trouver de nouvelles molécules antibiotiques. Nous devons préserver l'efficacité de celles existantes pour les animaux et les humains.

L'urgence de modifier nos pratiques de traitements se confirme avec l'arrivée de cas d'antibiorésistance (résistance des bactéries aux molécules antibiotiques) responsables de 25 000 décès par an au niveau de l'Union européenne.

Les mêmes molécules antibiotiques étant utilisées en médecine humaine et animale, les antibiorésistances créées posent problème, aussi bien pour les animaux que pour les humains.

Suite à ce constat, le ministère a mis en place un premier plan Ecoantibio (2012-2017), puis un deuxième (2017-2021) visant entre autre à "Développer les mesures de prévention des maladies infectieuses et faciliter le recours aux traitements alternatifs".

Dans ce contexte, les solutions alternatives trouvent toute leur place.

La palette est large : huiles essentielles, homéopathie, phytothérapie, oligo-éléments....

Ces produits peuvent être utilisés en amont ou en complément des solutions classiques. Peu coûteux, ils peuvent être efficaces à condition de les utiliser au bon moment et dans de bonnes conditions.

La Chambre d'agriculture encourage les agriculteurs à participer à des formations adaptées.

### La Chambre forme les éleveurs aux méthodes alternatives

**L'OBJECTIF ? Développer les compétences des éleveurs pour renforcer l'immunité de leur troupeau en travaillant sur la prévention.**

**PLUS DE 350 ÉLEVEURS** de bovins et de petits ruminants ont déjà suivi ces formations sur l'ensemble du département.

La volonté de la Chambre d'agriculture est de faire découvrir - ou remettre au goût du jour - des méthodes et des techniques de ges-



Gilles Grosmond  
Formation soins alternatifs petits ruminants 2014

tion du sanitaire différentes, à utiliser en complément des méthodes plus traditionnelles.

L'intérêt est que l'éleveur puisse réfléchir aux risques sanitaires sur son exploitation en amont et agir ainsi de manière préventive en prenant en compte les différents éléments de son exploitation : milieu, bâtiment, microbisme présent, eau, lumière, sol...

Suites à ces formations ponctuelles, de nombreuses avancées ont eu lieu. Les éleveurs ont mis en place des pratiques de soins aux animaux et développé l'utilisation de phytothérapie, d'homéopathie...

**Il apparaît maintenant important de poursuivre les efforts en renforçant l'accompagnement des éleveurs sur leur exploitation.**



**L'amélioration de la maîtrise sanitaire est un enjeu majeur pour la filière laitière.**

Sur la zone AOP St-Nectaire, plusieurs éleveurs avaient participé aux formations ponctuelles "soins alternatifs" proposées par la Chambre d'agriculture. **Après cette première approche, ils ont souhaité approfondir la mise en œuvre de ces méthodes.**

Pour aller plus loin, la Chambre d'agriculture, en partenariat avec l'Interprofession St-Nectaire (ISN) et l'Union des producteurs de St-Nectaire fermier (UPS NF), a développé un programme de formation adapté à ce groupe pilote.

### >>> Une association éleveurs/vétérinaires

Le groupe se compose de 10 producteurs laitiers et fermiers de la zone AOP St-Nectaire et de leurs vétérinaires locaux : Besse, La Tour d'Auvergne, Rochefort-Montagne, Bort-les-Orgues et St-Sauves.

Intégrer les vétérinaires dans ce programme de formation vise à pérenniser la mise en pratique de ces méthodes, avec des protocoles adaptés à chaque élevage.

### >>> Une formation longue durée

Échelonnée sur 3 ans (2015 - 2017), à raison de 5 jours par an, la formation a permis de suivre les animaux sur plusieurs saisons, de tester des pratiques et d'en dresser des bilans pour les ajuster.

## Une approche globale de la prévention sur son élevage

Le programme de formation est animé par Gilles GROS MOND, vétérinaire spécialisé en médecines alternatives, phytothérapie, aromathérapie et homéopathie.

Il se base sur :

- Une approche préventive via l'observation des animaux.
- Une approche globale de l'élevage : bâtiments et logement des animaux, alimentation, sol, eau...

### >>> Des journées collectives pour acquérir les notions fondamentales des techniques alternatives.

De façon progressive, sur la base de demi-journées, le groupe (éleveurs/vétérinaires) a travaillé sur les bases de l'immunité, la connaissance du sol, les mammites aigues, le rôle de l'eau et de la lumière, la gestion du tarissement, les équilibres microbiens, le bien-être animal, les pathologies néonatales, le parasitisme, la géobiologie...

3 autres journées sont encore prévues sur l'automne pour comprendre les équilibres microbiens dans l'élevage, être capable de maîtriser et mettre en place des plans d'actions microbiens, connaître et comprendre les utilisations possibles de l'aromathérapie (huiles essentielles) et comparer avec l'homéopathie et la phytothérapie, adapter et pérenniser les plans d'action sur son élevage.



**Mathilde CHEVALIER**  
Vétérinaire  
Besse

*L'avantage de ce groupe pilote c'est de discuter dans un cadre inhabituel avec les éleveurs. Se mettre autour d'une table et avoir leur ressenti par rapport à leur problème d'élevage.*

*Aujourd'hui les éleveurs ont la tête dans le guidon, nous aussi. Du coup on intervient quand il y a le feu.*

*Avec cette formation, on revient aux fondamentaux du diagnostic. Ça oblige à se poser d'autres questions*

### >>> Des analyses pour mieux connaître les élevages du groupe.

> le sol : pour optimiser l'usage de la matière organique et la vie microbienne du sol.

> les poils des animaux : pour définir les compléments à apporter pour développer leur immunité.

> une analyse microbienne de divers compartiments dans les élevages pour comprendre les risques d'apparition des germes pathogènes.

> une analyse parasitaire par coproscopie pour limiter l'usage de produits antiparasitaires.

### >>> Des visites sur les élevages pour construire un plan d'action adapté

> Un premier audit a été effectué par Gilles GROS MOND accompagné du vétérinaire de chaque élevage. Les synthèses ont été transmises et étudiées pour construire les plans d'actions.

> Une deuxième visite est en cours cette année, effectuée par le vétérinaire praticien seul, pour mesurer les changements mis en place par l'éleveur.

Les temps de formation collectifs ont été financés par le fonds VIVÉA. Les analyses et les visites d'élevages ont été prises en charge aux 2/3 par l'ISN et l'UPS NF.

*"Avec cette formation, on revient aux fondamentaux du diagnostic"*

*avant de faire les traitements et ça, ça fait avancer. La zootechnie, l'alimentation, le bâtiment... c'est ce que l'on devrait faire partout. C'est là où c'est intéressant, on se remet à faire du conseil en préventif plutôt que les pompiers ! Se former ensemble, éleveurs-vétérinaires, ça permet d'avoir le même message et d'éviter les filtres, pour faciliter la mise en pratique.*

# D'autres infos

## La cellule d'Assistance Technique Zones Humides du Contrat Territorial (CATZH)

Ouverts à tous les propriétaires et gestionnaires, la Cellule d'Assistance Technique **apporte des conseils gratuits et des solutions techniques individualisées** permettant une gestion durable des zones humides. Elle permet de :

- Mieux connaître ses zones humides et donc son patrimoine,
- Disposer d'un diagnostic personnalisé et adapté à ses pratiques (agricoles, forestières ou autres),
- Bénéficier d'un accompagnement technique pour des travaux (passage sur cours d'eau, points d'abreuvement, etc.)



## Pourquoi il est important de bien gérer ses zones humides ?



>>> Nommées « narses », « sagnes » ou « marais », les zones humides possèdent un rôle important et indispensable pour le maintien durable de la ressource en eau :

- 60 % des cours d'eau de la région prennent naissance à partir de ces zones humides (elles participent à la qualité des rivières et de l'eau que nous buvons !)
- les zones humides sont une véritable assurance sécheresse (réserve de fourrage) et il est important de bien savoir les utiliser pour limiter le risque de maladies,
- elles ralentissent l'écoulement de l'eau et limitent l'importance des crues (d'autant plus vrai que les pluies sont maintenant plus ponctuelles mais plus fortes !)

**Pour bénéficier de cette assistance, n'hésitez pas à contacter le CEN Auvergne**



### Contact

CEN Auvergne

• **Julien TOMMASINO**

09 70 75 04 95 |

[julien.tommasino@cen-auvergne.fr](mailto:julien.tommasino@cen-auvergne.fr)

## ➤ Inventaire des zones humides versant de la Tialle

Les zones humides sont très présentes en Artense et constituent des milieux complexes et atypiques.

Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, dans le cadre du Contrat Territorial des Sources de la Dordogne Sancy Artense, porte une étude **pour réaliser l'inventaire des zones humides sur le bassin versant de la Tialle.**

Cette étude est réalisée sur les communes de Lanobre, Trémouille-Saint-Loup, Cros, Bagnols, Chastreix et Saint-Donat. Débutée fin 2018, et se poursuit en 2019.

Des journées de présentation de l'étude seront réalisées courant avril dans les communes auprès d'un groupe de travail constitué de personnes référentes de chaque commune.

À l'issue de cet échange, des cartes papiers présentant les zones humides potentielles

seront mises à disposition dans les communes pour permettre un retour des habitants qui le souhaitent. Une présentation sur le terrain est prévue entre mi-mai et mi-juin pour expliquer la démarche et les enjeux associés.

**Si vous êtes intéressés, vous pouvez dans un premier temps vous rapprochez de votre mairie pour avoir des informations** et consulter les cartes de pré-localisation des zones humides qui seront laissées de mi-avril à mi-mai.

Dans un deuxième temps une date ainsi qu'un lieu seront proposés en mairie afin de se rencontrer pour la journée terrain qui devrait se dérouler entre mi-mai et mi-juin.



### Contact

#### Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne

Montlosier - 63970 Aydat

- **Xavier JALADON** | 📞 04 73 65 64 11  
[xjaladon@parcdesvolcans.fr](mailto:xjaladon@parcdesvolcans.fr)

## ➤ Formation engraissement Bio 63

Une journée de formation sur l'engraissement des animaux en bio et la qualité de la viande a été organisée par Bio 63 le 13 mars dernier à Bagnols. L'intervenante était Corinne Amblard, chargée de mission technique et économique des filières viande et lait bio au CIVAM Bio 09. Elle a notamment présenté les bases de l'engraissement et ses intérêts : comment se fait la croissance musculaire et le dépôt de gras ? Comment juge-t-on la qualité carcasse ? Quelles sont les facteurs qui influencent la qualité (sexe, race, alimentation...) ? Ces différents points ont été abordés en lien avec les besoins de la filière et les prix du marché, avec la nécessité de garder une logique d'équilibre technico-économique sur son système.

La journée a réuni 7 éleveurs (4 bio et 3 non bio) qui ont pu échanger sur leurs techniques d'engraissement, leurs circuits de commercialisation et la valorisation de leurs produits. Des suites plus orientées « terrain » sont envisagées à cette journée, avec notamment la visite d'un abattoir pour mettre en pratique les enseignements de la formation (évaluation des carcasses, fonctionnement de la chaîne, etc).



### Contact

#### Bio 63

- **Marie REDON**

📞 04 73 44 45 28 | 06 07 11 36 84  
[marie.bio63@aurabio.org](mailto:marie.bio63@aurabio.org)



## Les travaux en cours d'eau sur le Contrat Territorial

**Le contrat territorial a pour objectif d'avoir une gestion de l'eau assurant à la fois la préservation des milieux aquatiques et la satisfaction des usages de l'eau dans une perspective de développement durable.**

**Le contrat territorial est un dispositif pour la mise en œuvre du programme de mesures de la Directive cadre sur l'eau afin de réduire les différentes sources de pollution ou de dégradations physiques des milieux aquatiques.**

Afin de d'atteindre ces objectifs, des travaux ont été et seront réalisés sur les territoires des différentes collectivités signataires du contrat.

### Sur le territoire de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

Travaux réalisés en 2018 sur le cours d'eau du Rigaud (Bagnols/Larodde)

- La coupe sélective et la restauration de ripisylve sur 4500 m de cours d'eau ont permis de rajeunir la végétation pour lui redonner de la vigueur, éclaircir certaines zones trop denses, d'élaguer les branches basses ou mortes, de couper les arbres morts pour éviter leur chute dans le cours d'eau et supprimer les embâcles empêchant un bon écoulement de l'eau.
- La création de 7 points de franchissement du ruisseau (pont demi-buse et gué) et 5 points d'abreuvement (descente aménagée) associée à une mise en défens du cours d'eau (3500 m) a permis de stopper le piétinement des bovins dans le ruisseau. Ces travaux permettent d'éviter la fragilisation et l'érosion des berges, la contamination des eaux de surface par dépôts de sédiments fins et de matières organiques, l'apparition de maladies au sein du troupeau, la dégradation des habitats naturels...

En 2019, les cours d'eau concernés par les travaux de restauration de ripisylve et la création d'aménagements sont essentiellement la Panouille et La Gardette sur Bagnols et Trémouille Saint Loup. La partie amont de la Tialle sur Bagnols et la Dordogne en aval de Saint Sauves d'Auvergne.

Ces travaux sont réalisés, par des entreprises spécialisées et par des chantiers école en partenariat avec le lycée agricole de Rochefort Montagne. Ces actions sont cofinancées par l'Union européenne dans le cadre du FEDER Auvergne, par l'Agence de l'eau Adour Garonne et par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

### Sur le territoire de la Communauté de Communes Sumène Artense

Une déclaration d'intérêt général concernant une programmation de travaux en rivières pour 5 ans est en cours de validation. Une enquête publique aura lieu courant mai à ce sujet.

Une première tranche de travaux concernant la création de points de franchissement et d'abreuvement est prévue à l'automne 2019 sur La Tialle à Lanobre, le Tact à Champs sur Tarentaine/Marchal et le Taurons à Trémouille.

Ces actions sont cofinancées par l'Union européenne dans le cadre du FEDER Auvergne, par l'Agence de l'eau Adour Garonne, par le Conseil départemental du Cantal et la fédération départementale de pêche 15.

### Sur le territoire de la Communauté de Communes Massif du Sancy

Les diagnostics récents des cours d'eau vont permettre la rédaction d'une déclaration d'intérêt général intégrant une programmation de travaux sur 5 ans. Les cours d'eau concernés sont la Gagne, La Tarentaine, L'Eau verte, le Taraffet, Le Taurons et le Gabacut situés sur les communes de Chastreix, Egliseneuve d'Entraigues, Picherande et Saint Genes Champespe.



#### Contact

• **Nicolas LAFARGE** | Technicien rivière  
04 73 21 79 77 | 07 86 94 41 94



# DIAM | Diagnostic Multifonctionnel du système fourrager

La Chambre vous propose une prestation pour améliorer la cohérence de votre système et prendre conscience des services rendus par vos prairies.

*J'optimise ma gestion fourragère*



## DIAM : DIAGNOSTIC MULTIFONCTIONNEL DU SYSTÈME FOURRAGER

Un accompagnement personnalisé pour améliorer la cohérence de mon système et prendre conscience des services rendus par mes prairies.

### MODALITÉS

- Prestation individuelle
  - 3 jours : visite et bureau
- Recensement de données techniques, interprétation et visite de synthèse*

- + Des références locales
- + Une mise en avant du bénéfice de mes prairies sur mes produits

LES  
+

### DOCUMENTS REMIS

- Le typage de mes prairies
- Le diagnostic multifonctionnel
- Une proposition de plan d'actions

### POUR ME PERMETTRE :

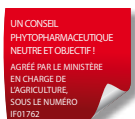
- De valoriser la diversité de mes prairies.
- D'identifier les différents services rendus par mes prairies : fourragers, environnementaux et fromagers.
- D'optimiser le potentiel fourrager de mon exploitation en adaptant mes pratiques.
- D'obtenir plus d'autonomie en passant par la qualité et la quantité de mes fourrages.

### MON CONSEILLER FOURRAGES :

- Type toutes mes prairies et analyse mon système fourrager.
- Évalue mes pratiques de fauche et de pâturage en fonction du potentiel et de la diversité de mes prairies.
- Propose des améliorations de mes pratiques adaptées à mes attentes et au potentiel de mes prairies.

### Contact

- **Equipes fourrages**  
04 73 44 45 95  
fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr



# Opportunités du Contrat Territorial pour le monde agricole

Le programme proposé dans un contrat s'inscrit généralement à travers son animation sous la forme :

- De diagnostics individuels ou collectifs débouchant sur la mise en œuvre de plans d'actions à travers lesquels l'agriculteur bénéficie :
  - de conseils individualisés (gestion de la fertilisation, gestion des stockages d'effluents, etc...),
  - d'accompagnement dans ses choix d'investissement (systèmes de traitement des effluents organiques ou produits phytosanitaires, investissements agro-environnementaux, etc...).
  - de campagnes d'analyses de sol, d'effluent, d'herbe à tarif réduit.
- D'accompagnement collectif sous forme d'organisation de journées à thème, où interviennent des agents experts (équipes Chambre agronomie, fourrages, modernisation, et/ou organismes partenaires).
- De communication sous forme de bulletin d'information ou fiches thématiques.

## L'agriculteur s'enrichit en participant à des journées collectives à thème...

**En zone d'élevage, ce sont des thématiques telles que :**

- La gestion des effluents d'élevage au champ et en bâtiment et notamment la notion de capacité de stockage.
- Le raisonnement de la fertilisation en fonction de chaque conduite de prairie et des caractéristiques des exploitations (valorisation des campagnes d'analyses – rendus collectifs).
- L'aménagement de l'interface agriculture / milieu aquatique (pose d'abreuvoirs, implantation de ripisylve).
- La gestion des zones humides (aménagement conciliant abreuvement et protection).

## ... ou en bénéficiant d'un diagnostic individuel d'exploitation qui présente l'intérêt pour l'agriculteur de

- Disposer d'un état des lieux « agro-environnemental » synthétique de son exploitation.
- Déterminer les difficultés de gestion présentes sur son exploitation, les « plus » et les « moins », les points d'amélioration et des propositions pouvant en découler.
- Bénéficier individuellement de rappels agronomiques et/ou réglementaires.
- Participer à ces programmes d'actions subventionnés et être accompagné dans la mise en œuvre du changement de pratiques.

## C'est une amélioration de l'économie de l'exploitation et de son travail au quotidien tout en contribuant de manière positive à la qualité des eaux de son territoire

### Moyens financiers mobilisables

- Diagnostic d'exploitation : **aidé à 50%**
- Accompagnement individuel de l'agriculteur (plafonné à 3 jours) **subventionné à 50%**,
- Mobilisation de MAEC et mesures de conversion AB – **aide de 50% de l'agence de l'eau – cofinancement avec FEADER**,
- Aide parfois spécifique dans les contrats territoriaux comme l'**aide de 20 à 30% sur les matériels d'épandage spécifiques** pour les effluents d'élevage,
- « points marqués » dans les appels à projets 4.1.2 et 4.1.1 et leur sélection de dossiers quand l'exploitation est dans un contrat territorial – **aide aux investissements agro-environnementaux**,
- Parfois **aide supplémentaire** quand le projet est dans un contrat territorial.

### Contact

• **Romain GUILLORET** | Animateur agro-environnemental



04 73 65 92 69 | 06 42 41 38 39

# Actions de début 2019

## Les événements de la Chambre 63 sur le territoire SDSA

➤ **16 mai** : Journée technique sur la gestion des cours d'eau à Saint Sauves d'Auvergne lieu-dit Les Granges.

➤ **Etude** : Gestion de la Ripisylve

## Diagnostic d'exploitation, campagne d'analyses

Nous reconduisons sur cette année 2019 une campagne d'analyses de sols, d'effluents et d'herbe, financées à **50 %**, vous n'avez donc que la moitié de l'analyse à payer. Vous avez reçu un courrier mi-janvier vous annonçant les prix des analyses. Celles-ci vont vous permettre de gérer au mieux votre fertilisation en fonction des besoins de vos sols, de vos prairies et de la valeur de vos effluents.

Nous réalisons également dans le cadre de l'animation individuelle **des diagnostics globaux d'exploitation**. Pour rappel, ceux-ci ont pour but de mieux connaître la production en effluents de votre exploitation et vos capacités de stockage, à l'aide du logiciel DEXEL. Celui-ci permet également de faire **le point sur la fertilisation de vos parcelles** et de vous apporter un conseil pour l'optimiser et valoriser au mieux vos effluents organiques. **Ce diagnostic est gratuit alors n'hésitez pas.**

### Contact

• **Romain Guilloret**

04 73 65 92 69 | 06 42 41 38 39  
r.guilloret@puy-de-dome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme  
11 allée Pierre de Fermat – BP 70007  
63171 Aubière Cedex

☎ 04 73 44 45 46

Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

[www.puydedome.chambre-agriculture.fr](http://www.puydedome.chambre-agriculture.fr)

Territoire Artense Cézallier Sancy  
Route des Fraux - 63610 Besse

☎ 04 73 79 58 72

acs@puy-de-dome.chambagri.fr

**Animateur :**

Joël Leduc : 06 30 00 95 96

Territoire Dômes Hautes Combrailles  
Rte du Mont Dore - 63210 Rochefort M<sup>gne</sup>

☎ 04 73 65 92 69

dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

**Animateur :**

Alexandre Lefèvre : 07 88 86 96 67

Parmi les 33 partenaires du Contrat Territorial, voici ceux du volet agro-environnemental :

